



Madame, Monsieur,

Vous l'avez certainement remarqué, mais malheureusement le nombre d'encadrants bénévoles diminue.

Marina, Aymeric et Kévin ont décidé de ne plus encadrer, pour raisons personnelles.

D'autres vont suivre. Pour les encadrants restant cela devient de plus en plus difficile.

En effet, nous avons besoin de deux encadrants pour chaque séance avec des mineurs.

C'est pour cela que nous lançons un appel aux bonnes volontés. Sans ces bonnes volontés, nous ne pourrions plus à moyen terme assurer les séances.

Devenir encadrant est simple, il faut :

- Etre licencié
- Avoir 16 ans, avoir un brevet de secourisme (BNS, AFPS ou PSC1)
- Avoir un niveau d'escalade moyen 5B pour faire la formation Initiateur Structure Artificiel d'Escalade (SAE)

Le club prend à sa charge cette formation, qui en général a lieu sur deux WE et une soirée lorsqu'elle a lieu en IDF.

Les avantages pour le bénévole qui devient encadrant :

- Défraiement kilométrique forfaitaire / séance.
- Licence et cotisation au club (seules les assurances complémentaires restent à votre charge).
- Tarif encadrant pour les sorties WE.
- Chèque cadeau annuel "vieux campeur" pour pallier à l'utilisation de votre matériel.

Vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 06 81 12 79 77

Merci

Philippe Chantelauze